

Trousse d'outils

Retracer l'histoire des femmes
depuis vingt ans.

États généraux
de l'action et de l'analyse
Féministes

Merci !

À toutes les femmes qui ont participé de près ou de loin à la production de cette trousse d'outils.

Conception

Marie-Iris Légaré
Karine Myrgianie Jean-Francois
Évelyne Maltais
Ève-Marie Lacasse
Sophie Sénécal

Illustrations

Chantal Locat

Graphisme

Sophie Sénécal

Révision

Sandrine Ricci
Francine Descarries
Anne St-Cerny
L'équipe de Relais-Femmes

Table des matières

Remerciments.....	p.1
Table des matières.....	p.2
Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes.....	p.3
Introduction.....	p.4
Description des ateliers proposés.....	p.5
Démarche d'atelier 101.....	p.6
Démarche d'atelier 102.....	p.9
Démarche d'atelier 103.....	p.10
Chronologie féministe au plan International.....	p.11
Chronologie féministe au plan fédéral.....	p.14
Chronologie féministe au plan provincial.....	p.17
Synthèse des grands enjeux du "Forum pour un Québec féminin pluriel"....	p.21
Bilan des grandes actions du mouvement des femmes.....	p.24
Trame de prise de notes.....	p.30

États généraux de l'action et de l'analyse féministes

Combien veulent nous convaincre que l'égalité entre les femmes et les hommes est atteinte, que le féminisme a fait son temps et qu'il est même allé trop loin ? L'actualité, comme notre quotidien, nous prouvent pourtant à chaque instant la nécessité de poursuivre la lutte féministe. L'avortement et l'équité salariale ne sont toujours pas des acquis, sans compter que la violence à l'endroit des femmes persiste et prend même des facettes inédites. À l'aube du deuxième millénaire, le temps est venu de faire un bilan de nos victoires et des défis qu'il nous reste à relever, comme l'ont fait nos sœurs en 1992, lors du Forum Pour un Québec Féminin Pluriel.

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes nous permettront de faire le bilan des questions et des pistes d'action identifiées lors du Forum pour un Québec féminin pluriel. Nos États généraux nous amènerons aussi à décrire la situation présente, à nommer les enjeux actuels, pour se donner des objectifs sur une période de vingt ans. Cette démarche vise à consolider la solidarité féministe, à dynamiser le mouvement, à développer et à renforcer nos luttes, à accroître notre fierté et notre sentiment d'appartenance à ce mouvement.

Les valeurs qui animent les États généraux sont celles de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité : la liberté, la paix, l'égalité, la justice et la solidarité. Nous nous donnerons aussi des moyens pour nous assurer que ce processus des États généraux soit placé sous le signe de l'inclusion, de l'accessibilité, de la démocratie, de la diversité, et qu'il soit l'occasion de débats respectueux, afin d'assurer la participation pleine et entière de toutes les féministes. Au cœur de ces préoccupations, nous plaçons les enjeux des multiples oppressions causées par les rapports de pouvoir présents dans nos sociétés et à l'intérieur du mouvement féministe.

Introduction

Une trousse d'atelier pour analyser le passé afin de préparer le terrain de nos luttes futures.

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes sont en période de bilan. Nous voulons analyser le passé, identifier les avancées et les reculs du mouvement; faire un retour en arrière pour mieux préparer le futur. Évidemment, pour que ce bilan soit représentatif de la pluralité des réalités, il faut que les femmes et les groupes soient impliqués de A à Z. Notre souhait est que les femmes de tous les horizons s'approprient la démarche et qu'elles aient un espace pour le faire. **Bref, nous voulons bâtir avec vous une mémoire collective du mouvement.**

C'est pourquoi nous avons conçu cette trousse d'atelier intitulée " Retracer l'histoire des femmes depuis vingt ans " comprenant :

- une démarche d'atelier en trois niveaux;
- une chronologie (non exhaustive) des 20 dernières années;
- un tableau reprenant les grands enjeux du forum Québec féminin pluriel;
- un bilan des revendications et des gains autour des Marches mondiales des femmes;
- une trame de prise de notes pour les ateliers

Il va sans dire que si nous avons pris comme point de départ le forum " Pour un Québec féminin pluriel " ainsi que les Marches mondiales des femmes, nous sommes conscientes que les éléments de chronologie proposés pour ouvrir la discussion ont fait de grandes oubliées. C'est essentiellement pour cette raison que nous avons conçu une démarche interactive et participative qui devrait nous permettre de retracer l'histoire des femmes sous une perspective critique et inclusive. En ce sens, les différents outils que contient la trousse ne sont que des repères qui pourront vous aider, bien que ceux-ci ne doivent pas restreindre vos réflexions. Toutefois, nous vous encourageons fortement à utiliser la trame de prise de notes que vous trouverez à la fin du document.

Les ateliers proposés nous permettront de nous remémorer les moments marquants des luttes féministes, d'identifier les avancées de même que les contraintes auxquelles nous sommes confrontées. Visant à réunir des femmes de votre communauté lors des ateliers, la démarche proposée vous permettra de faire votre propre évaluation des vingt dernières années et d'identifier les enjeux qui en émergent.

La méthode proposée est assez simple : il suffit d'organiser un atelier au sein de votre organisme ou de votre communauté, de synthétiser le fruit de vos réflexions à l'aide de la trame de prise de note fournie dans la présente trousse, et de nous envoyer le tout.

Vos résumés d'ateliers seront au cœur de cette démarche de consultation puisqu'ils nous permettront de dresser un portrait historique et inclusif du mouvement des femmes. Vous serez par la suite invitées à participer à un colloque qui aura lieu les 25 et 26 mai prochains et dont l'objectif sera d'identifier collectivement les enjeux actuels du mouvement.

Description des ateliers proposés

Trois types d'ateliers sont possibles en fonction de vos intérêts et du temps dont vous disposez.

101

Durée : 2h30

Cet atelier très accessible est conçu pour des groupes composés de personnes ayant un intérêt pour les questions féministes, sans nécessairement s'identifier au mouvement en tant que tel. Ensemble, les participantes pourront se remémorer les événements survenus tant sur les plans international, fédéral, ou national qu'au niveau de leur propre région ou communauté. Par la suite, elles détermineront si ces événements représentent des avancées ou des reculs pour les femmes.

102

Durée : 3h30

Ce deuxième atelier s'adresse à des groupes qui sont impliqués dans le mouvement des femmes depuis quelques années. La démarche combinée à celle de l'atelier 101 offre la chance d'approfondir certains aspects du bilan pour les groupes qui le souhaitent. En soulevant diverses questions sur les événements des dernières années ainsi que l'impact qu'ils ont pu avoir sur leur motivation et leur participation, cet approfondissement d'environ 1 heure permet de faire un bilan plus complet et plus critique de l'histoire récente des femmes.

103

Durée : 4h30

Ce troisième atelier s'adresse à des groupes composés de militantes féministes plus aguerries. Une dernière animation complémentaire à celle de l'atelier 101 et 102 permet aux groupes de faire le bilan organisationnel et politique du mouvement et des luttes féministes depuis les vingt dernières années.



Démarche d'atelier 101

Temps de préparation approximatif : 1 heure

Nombre de participantes : De 6 à illimité.

Matériel requis

2 grandes feuilles de papier à coller sur les murs. Vous pouvez aussi utiliser des tableaux. L'objectif est de tracer une ligne du temps allant de 1992 à 2012 et de déterminer 4 catégories différentes pour les niveaux international, fédéral, provincial et local (dans votre communauté). L'ensemble devrait occuper environ 6 mètres de long et un peu plus d'un mètre de haut.

La liste des éléments chronologiques fournis par les États généraux, à imprimer en 3 couleurs associées aux 3 niveaux (international, fédéral, provincial).

Une centaine de petits carrés de papier vierge de 4 couleurs différentes pour les 4 niveaux (international, fédéral, provincial et votre communauté) (format 8 ½ par 11 coupé en 4). Si le groupe excède 12 participantes, prévoir plus de petits carrés de papier.

Des crayons feutres et des stylos.

Le canevas de prise de notes pour la discussion.

La trame d'animation fournie par les États généraux.

Colle en bâton, gommette bleue ou ruban adhésif.

Étapes de préparation :

Imprimez les trois listes d'éléments chronologiques sur du papier de 3 couleurs différentes.

Apposez vos deux grandes feuilles de papier sur un mur, dessinez au bas la ligne du temps de 1992 à 2012 et sur le côté gauche les 4 niveaux (international, fédéral, provincial, et local).

En vous inspirant de la chronologie format 8 ½ par 11 qui accompagne le présent document, découpez les éléments chronologiques fournis par les États généraux et collez-les sous la bonne année, vis-à-vis du niveau approprié (international, fédéral, provincial et dans votre communauté).



Démarche d'atelier 101

Notes pour la personne animatrice :

Prévoyez de **laisser de l'espace** pour les éléments ajoutés par les participantes de votre groupe. Pour soutenir l'animation, une recherche préalable de **photographies** en lien avec les événements de la chronologie est une bonne idée, mais n'est pas obligatoire.

La chronologie est **délibérément incomplète**, de manière à permettre aux participantes de votre groupe d'écrire **leur version de l'histoire** selon ce qui a été marquant pour elles. Il s'agit d'un processus de construction collective ! C'est pourquoi il est important de retourner les fruits des discussions de votre groupe aux États généraux.

Démarche d'animation proposée:

1. Déterminer une secrétaire qui utilisera le canevas de prise de notes fourni tout au long de l'animation.

2. Faire un tour de table de présentation et mentionner que l'objectif de l'activité est :

Se remémorer pas à pas deux décennies d'événements dans une perspective féministe et analyser les grands enjeux qui s'en dégagent.

3. Débuter l'animation proprement dite en **amenant les femmes à nommer les événements qui ont marqué les vingt dernières années.**

4. Sur des papiers de couleurs associés à chacun des niveaux, faire noter aux participantes des événements marquants pour elles au plan national, fédéral et international ou dans votre région / communauté. La colonne **dans votre région et ou communauté** peut référer **selon votre préférence** à une localité, une région, un milieu de vie ou encore à un groupe spécifique de femmes dont les participantes font partie.

À titre d'exemples : Enseignantes et retraitées de l'enseignement, centre des femmes de Verdun, femmes Attikamek, citoyennes de Lévis, Madelinotes, femmes regroupées dans des métiers non-traditionnels, etc.

Démarche d'atelier 101



Démarche d'animation proposée (suite) :

5. À l'aide des éléments fournies dans la chronologie, faites une **remontée du temps** avec le groupe, élément par élément, en vous attardant surtout à ceux qui suscitent des réactions et commentaires. Questionnez le groupe sur les **interactions** entre les grands événements notés et leur propre vie

À titre d'exemples : En 1995, au moment de la perception automatique des pensions alimentaires, ma fille avait 10 ans et je venais de me séparer. Cette loi a eu un impact direct sur ma vie. Ou encore je me souviens bien de la Marche du pain et des roses ; j'y étais à l'Assemblée nationale ! ou même Mon dieu ! Ça veut dire que quand j'ai accouché à la maison, en 1990, ce n'était pas légal ! 6. Les ajouter au tableau, chronologiquement et par niveau.

7. **Identifier** si ces événements ont été des **avancées** ou des **reculs**.

8. Identifier, parmi les éléments marquants de l'histoire, quels ont été les **enjeux émergents** (ceux dont on ne parlait pas ou peu avant 1992).

9. **Ajouter** les **enjeux** émergents qui ont été **oubliés** et auxquels les participantes pensent.

10. Décider ensemble ce qui constitue des avancées et ce qui constitue des reculs. Évaluer si l'histoire des vingt dernières années compte plus d'avancées ou de reculs

11. Renvoyer le résultat de vos discussions aux États généraux grâce au canevas de notes rempli.

Comment envoyer le résultat de vos discussions aux États généraux

Par courriel : ssenecal@ffq.qc.ca

Par la poste : 110, rue Ste-Thérèse, bureau 309 Montréal, Québec H2Y 1E6



Démarche d'atelier 102

L'atelier 102 est une version plus approfondie de l'atelier 101. En ce sens, **le matériel et la démarche sont identiques à ce qui est proposé dans le premier atelier**, mais nous avons ajouté quelques questions supplémentaires.

Questions supplémentaires

À quel moment me suis-je impliquée dans le mouvement féministe ?

Quel événement a été le déclencheur de mon engagement ?

Y a-t-il des événements qui m'ont déçue, démobilisée, qui m'ont fait prendre une distance face au mouvement des femmes ? Ou au contraire des événements qui ont ravivé mon engagement ?

En tant que groupe, comment avons-nous vécu ces vingt ans ?

Y a-t-il des événements qui figurent dans la chronologie dont on conteste la pertinence (parce qu'ils n'ont pas eu autant de retentissement que souhaité, parce qu'ils ne relèvent pas de l'histoire des femmes...) ?

Pouvons-nous faire des liens entre les événements survenus aux niveaux national, fédéral et international, local (dans votre communauté) communauté ?

Quels constats globaux pouvons-nous tirer de cet exercice ?

Comment envoyer le résultat de vos discussions aux États généraux

Par courriel : ssenecal@ffq.qc.ca

Par la poste : 110, rue Ste-Thérèse, bureau 309 Montréal, Québec H2Y 1E6



Démarche d'atelier 103

L'atelier 103 est **la suite des ateliers 101 et 102**. Donc, après avoir traversé la ligne du temps et les questions complémentaires de l'atelier 102, les participantes sont amenées à réfléchir de façon plus spécifique sur les enjeux relatifs au mouvement des femmes.

C'est à ce stade que les outils complémentaires comme le tableau synthèse des grands enjeux du forum " Pour un Québec féminin pluriel " et le " Bilan des grandes actions collectives du mouvement des femmes " s'avèrent particulièrement utiles. Toutefois, les différents outils que contient la trousse sont que des repères qui pourront vous aider, mais ils ne doivent pas restreindre vos réflexions.

Depuis 1992, quels ont été nos acquis comme mouvement ?

Depuis 1992, quels ont été nos reculs comme mouvement ?

Quels sujets ou enjeux ont créé des débats dans le mouvement ? Comment cela nous a-t-il influencé ?

Y a-t-il des sujets, des enjeux qui nous ont donné de l'élan ? Comment cela nous a-t-il influencé ?

Quels sujets, enjeux ou groupes ont été oubliés ou invisibilisés depuis 1992 au sein du mouvement ? Qu'est-ce que cela révèle du mouvement ?

Y a-t-il eu des occasions manquées, des projets inachevés au cours des vingt dernières années pour le mouvement féministe ?

Comment envoyer le résultat de vos discussions aux États généraux

Par courriel : ssenecal@ffq.qc.ca

Par la poste : 110, rue Ste-Thérèse, bureau 309 Montréal, Québec H2Y 1E6

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan international

1992

Signature de l'Accord de Libre Échange Nord-Américain (ALENA).

Rigoberta Menchu, Guatemaltèque, remporte le prix Nobel de la paix.

1994

Création de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Génocide au Rwanda.

Révolte des Autochtones au Chiapas et création du mouvement Zapatiste (EZLN) qui occupera San Cristobal de las Casas au Mexique.

1995

Conférence internationale sur les droits des femmes (Beijing).

1996

Première rencontre internationale des peuples pour l'humanité et contre le néolibéralisme, au Chiapas.

130 000 manifestantEs contre l'APEC aux Philippines.

1998

1er rendez-vous international de la Marche mondiale des femmes à Montréal en 1998.

Échec de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) grâce à une forte contestation citoyenne.

Fondation de l'Action mondiale des peuples.

70 000 personnes contre le Sommet du G-8.

1999

Manifestations importantes à la Conférence de l'OMC à Seattle.

Campagne internationale pour l'annulation de la dette des pays du Tiers-Monde - Pétition de 20 millions de signatures remise au G-8.

Effondrement du bloc soviétique et fin de la guerre froide.

Mobilisation continentale contre la Zone de Libre Échange des Amériques

2000

Conclusion de la Marche mondiale des femmes devant l'ONU à New York.

Les Objectifs du millénaire comprennent des déclarations en faveur de la fin de la mortalité maternelle et de l'éducation universelle des fillettes..

80 000 manifestants-es et 7 millions de grévistes contre le FMI en Argentine.

100 000 pers. contre McDo à Millau en France.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan international

2001

Attentat du World Trade Centre.

Conférence de Durban : l'ONU reconnaît le lien entre le racisme et le sexisme, et la plus grande vulnérabilité des fillettes.

Premier Forum social mondial à Porto Alegre, au Brésil.

2002

Sophie Thibaut, première femme cheffe d'antenne en Amérique du Nord.

2003

Rendez-vous international de la Marche mondiale des femmes New Delhi, Inde.

Offensive militaire américaine en Irak.

2004

Réélection de Georges W. Bush à la présidence des États-Unis.

Rendez-vous international de la Marche mondiale des femmes à Kigali, Rwanda.

2005

Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

5e Forum social mondial à Porto Alegre - 120 000 personnes participantes.

2006

État d'urgence en France: les personnes des banlieues pauvres manifestent leur ras-le-bol de l'exclusion dont elles sont victimes.

Michelle Bachelet élue présidente du Chili.

Rendez-vous international de la Marche mondiale des femmes Lima, Pérou.

2007

Début de la crise financière mondiale

Publication du rapport du GIEC sur le réchauffement climatique.

Succès mondial pour la trilogie Millenium (romans).

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan international

2008

Effondrements répétés des bourses mondiales et investissements majeurs des États les plus riches pour "sauver l'économie".

Victoire de Barak Obama, président des États-Unis.

60e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme (ONU).

Libération d'Ingrid Betancourt, otage des FARC (Colombie) pendant plus de 6 ans.

Rendez-vous international de la Marche mondiale des femmes (Vigo, Espagne).

2010

Marche mondiale des femmes.

2011

Le 11 octobre devient la journée internationale de la fille (ONU), une initiative canadienne.

2009

L'archevêque de Recife (Brésil) excommunie la mère d'une fillette de 9 ans ayant avorté de jumeaux à la suite d'un viol, ainsi que la fillette et l'équipe médicale ayant pratiqué l'intervention.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan fédéral

1992

Accord de Charlottetown rejeté.

Fin de l'universalité des allocations familiales.

Réforme Axworthy et manifestations qui se sont poursuivies jusqu'en 1995.

Jocelyne Gros-Louis, nation huronne, première femme élue à la tête d'une nation autochtone au Canada.

1996

Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones.

1997

La Cour suprême refuse de reconnaître le fœtus comme une personne (3^{ème} tentative).

1993

Kim Campbell, Première ministre conservatrice, succède à Brian Mulroney.

Aux élections de novembre, les libéraux de Jean Chrétien prennent le pouvoir.

La loi de l'immigration permet aux femmes de demander le statut de réfugié si elles craignent d'être persécutées en raison de leur sexe.

1998

Premier de 10 budgets excédentaires consécutifs au fédéral.

1999

Première mission de Julie Payette dans l'espace et à bord de la station spatiale orbitale MIR.

Négociation de l'Accord Multilatéral sur les Investissements (AMI) et lutte de SalAMI.

1994

Signature de l'ALENA.

2000

Marche mondiale des femmes.

1995

Commission Royale sur les nouvelles technologies de procréation.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan fédéral

2001

Sommet des peuples et Sommet des Amériques à Québec : contestations et violence policières, 40 000 manifestantEs.

2003

Dépôt d'un premier projet de loi conservateur visant à recriminaliser l'avortement : C-291.

2004

Prestation dite de compassion pour les proches aidantEs de proches en phase terminale.

Loi sur la procréation médicalement assistée.

2005

Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

Mariage légal entre conjointEs de même sexe.

Nomination de Michaëlle Jean comme gouverneure générale du Canada.

2006

Élection des conservateurs de Stephen Harper et dépôt d'un 2e projet de loi visant à restreindre l'accès à l'avortement : C-338.

L'équité salariale au fédéral demeure un rêve inaccessible.

Coupures dans le Programme promotion de la femme.

2007

3e projet de loi visant à recriminaliser l'avortement : C-484.

Affaire Robert Pickton, meurtre en série de 49 femmes en Colombie-Britannique. La police accusée de laxisme.

2008

Réélection des conservateurs de Harper.

Prolongement de la mission canadienne en Afghanistan jusqu'en 2011.

Célébration des 20 ans du droit à l'avortement.

4e projet de loi portant atteinte au droit d'avorter : C-537.

Rassemblement féministe pan-canadien Toujours Rebelles. 500 participantes.

Chantal Petitclerc revient des jeux paralympiques de Pékin avec 5 médailles d'or.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan fédéral

2009

Mobilisations féministes pour contrer le projet de loi C-484.

Stephen Harper modifie les directives associées au financement des ONG de planning des naissances à l'étranger.

2010

Marche mondiale des femmes.

Projet de loi C-19 visant l'abolition du registre des armes à feu et mobilisation citoyenne en faveur du maintien du registre.

2011

Rassemblement féministe Waves of resistance à Winnipeg 500 participantes.

Affaire Shafia qui lance le débat sur les crimes d'honneur à l'endroit des femmes.

Jugement de la cour suprême de Colombie-Britannique qui condamne la polygamie.

Projet de loi C-19 visant l'effacement des données du registre des armes à feu.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan provincial

1992

Forum Un Québec féminin pluriel.

1993

Nouvelle politique en matière de condition féminine.

1994

Autorisation de la pratique sage-femme et ouverture des premières maisons de naissance.

1995

Référendum pour un Québec souverain
49% pour vs 51% contre

Marche du Pain et des Roses : 15 000 femmes convergent devant l'Assemblée nationale.

Perception automatique des pensions alimentaires.

Adoption de la politique d'intervention en matière de violence conjugale.

1996

Loi sur l'équité salariale.

Conférence sur le développement social et économique du QC : déficit 0 et lancement de 4 chantiers (métropole, régions, entreprises et emplois et économie sociale).

Régime d'assurance-médicaments public.

1997

Réforme Marois : allocations familiales unifiées, garderies à 5\$.

Un gars, une fille (Lepage).

Tu as crié Let me go (Poirier).

1998

Linda Goupil, Première femme Ministre de la Justice (les femmes constituent 1/3 du conseil des ministres).

Légalisation de la pratique des sages-femmes au Qc.

Décès de Pauline Julien.

Lutte contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI).

Création du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté.

Virage ambulatoire : L'AFEAS publie Qui donnera les soins?

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan provincial

1999

Reconnaissance des conjointEs de faits homosexuels-es.

Redressement salarial pour les éducatrices en garderie.

Revendications des proches aidantes commencent.

Juanita Westmorelandtaoré, première femme noire juge à la Cour du Québec

Équilibre budgétaire au Québec - retraites massives dans le secteur de la santé.

FIIQ en grève illégale.

Questionnement du partenariat État/communautaire.

2000

Marche mondiale des femmes.

60e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec.

Adoption populaire de la proposition de loi du Collectif pour l'élimination de la pauvreté.

2001

Rapport de la Commission Clair sur la santé - privatisation et caisse vieillesse.

Politique gouvernementale " L'action communautaire, une contribution essentielle ".

Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelles.

Loi 143 : Accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

2002

Reconnaissance du droit à l'union civile pour les homosexuels-les et des droits parentaux des parents de même sexe.

Loi 112 pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Première sorite médiatique de Chloé Sainte-Marie en faveur des proches aidantEs.

Louise Harel, première femme Présidente de l'Assemblée Nationale.

2003

Jean Charest élu Premier ministre et adoption sous le baillon des lois pour actualiser la logique néolibérale du PLQ.

Rassemblement féministe S'unir pour être rebelles où se sont rencontrées plus de 500 jeunes femmes.

Manifestations pour la paix au Qc - 250 000 personnes.

Première édition de Occupation double : 2 millions d'auditeurs.

2004

Scandale des commandites.

Premier plan de lutte à la pauvreté lié à la loi 112.

Controverse autour de CHOI-FM à Québec.

Parution de Ma vie en trois actes-Janette Bertrand.

Nathalie Simard dévoile les abus sexuels subis et Guy Cloutier est accusé.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan provincial

2005

Charte mondiale des femmes pour l'humanité.

Montée de l'antiféminisme et actions d'éclat de groupes masculinistes au Québec.

Nouveau régime public d'assurance parental, accompagné d'un mini bébé boom.

Lancement d'un numéro spécial du magazine féministe La vie en Rose.

2008

Rapport Castonguay sur le financement du système de santé québécois, largement en faveur du privé en santé.

Le rapport Monmarquette sur la tarification des services publics propose de nombreuses hausses de tarifs.

Réélection de Jean Charest.

Lancement du film Borderline.

2006

Règlement de l'équité salariale pour les employéEs de l'État québécois.

Trilogie Les accoucheuses, de Anne-Marie Sicotte.

2007

Réélection des libéraux de Charest.

Pauline Marois devient cheffe du Parti québécois, une première dans l'histoire du Québec.

Commission Bouchard-Taylor sur les accomodements raisonnables.

2009

Salaire minimum à 9 \$/ hre.

Dépôt à l'Assemblée nationale d'une pétition de près de 100 000 signatures pour la campagne "Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté" du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

L'affaire Lola contre Éric ou le droit à une pension pour ex-conjoints de fait.

Clémence Desrochers fait ses adieux à la scène, et reçoit le prix de la Gouverneure-générale.

Colloque 20 ans plus tard, se souvenir pour agir, 20 ans après le drame survenu à Polytechnique.

Sortie du film Polytechnique de Denis Villeneuve.

Retracer l'histoire des femmes depuis 1992

Au plan provincial

2010

Marche mondiale des femmes

Fin de l'émission quotidienne *Virginie*, diffusée durant 15 ans.

Parution de *Attention féministes*, un film de Rozenn Poten.

2011

10e édition de l'université féministe d'été de l'université Laval.

Victoire de *Action Travail des femmes* contre *Gaz-Métro*, employeur exerçant des politiques discriminatoires, après 15 ans de poursuites juridiques

Synthèse des grands enjeux du forum " Pour un Québec féminin pluriel "

Reconnaître l'accessibilité des femmes à l'éducation des adultes (gratuite, selon les besoins spécifiques des femmes...)

- Programmes d'accès à l'égalité dans chaque établissement
- Mise en place d'un processus de reconnaissance des acquis
- Promotion des métiers non traditionnels et valorisation des métiers traditionnellement féminins

Transformer les valeurs qui ordonnent le monde du travail et réussir à concilier vie familiale, vie personnelle et vie professionnelle ou étudiante

- Politique de plein emploi (accès à l'égalité, équité salariale, congés parentaux, services de garde, formation professionnelle)
- Accès à la syndicalisation aidée par les organisations syndicales
- Implication de femmes dans les syndicats pour changer la culture syndicale
- Négociations sur le libre-échange tiennent compte des besoins des travailleuses
- Conciliation travail, famille, études

Réforme de la fiscalité pour atteindre l'équité et l'égalité

- Commission d'enquête sur la fiscalité où les femmes sont représentées de façon équitable
- Considération de l'autonomie économique, de l'impact/valeur du bénévolat/travail domestique

Revaloriser l'école publique gratuite, déconfessionnalisée et revisiter les subventions des écoles privées

- Services de garde pour prévenir et éduquer les jeunes
- Politique de la petite enfance

Se réappropriier la santé

- Politiques
- Représentation équitable dans les instances décisionnelles en matière de santé des femmes
- Mesures axées sur la prévention et l'information
- Moratoire sur le développement des nouvelles techniques de reproduction jusqu'au code d'éthique

Pour une société démocratique et responsable de son avenir

Investir et transformer tous les lieux de pouvoir institutionnel et non institutionnel (régional, liens entre femmes au pouvoir, masse critique de 25%)

- Réseaux de solidarité sur une base régionale ou structures de concertation
- Programmes de sensibilisation avec les femmes intéressées par la politique
- Structures de soutien pour appuyer les femmes qui se présentent
- Réseau de personnes ressources
- Formation sur la prise de parole, habiletés stratégiques d'intervention pour influencer le pouvoir

Cibler d'autres lieux de pouvoir

- Femmes à tous les niveaux
- Reconnaissance du principe de l'accès à l'égalité des femmes dans les églises
- Postes dans les commissions scolaires, institutions économiques, CSSS
- Fonds de solidarité des femmes pour supporter les féministes voulant investir les partis

Redéfinir et réinventer les structures de pouvoir actuel pour un pouvoir de masse

- Liens entre les jeunes femmes et leurs prédécesseurs sans s'engager au plan des structures/idéologies

Démocratiser l'exercice des droits

- Meilleure accessibilité à l'information et sensibilisation
- Financement des groupes de femmes
- Reconnaissance sans récupération de l'expertise des groupes de femmes en matière de violence

Maintenir l'État dans son rôle (responsabilités collectives)

Pour une société pacifique, pluraliste et saine

Redéfinir l'école comme lieu de développement personnel, culturel et éducatif et lieu d'éducation interculturelle

- Réforme du système pour intégrer des valeurs féministes (paix, non-violence, égalité, élimination des préjugés sexistes/racistes)
- Intégration des valeurs portées par le mouvement dans les cours de FPS
- Programmes d'accès à l'égalité dans les établissements scolaires

Reconnaître le droit des femmes et de leurs groupes de vivre dans l'ouverture au pluralisme et au respect, dans la richesse de la diversité culturelle

- Développement d'alliances
- Politiques sociales prenant en compte différentes réalités (exclusion/discrimination)

Éliminer toutes les formes de racisme

Favoriser la démocratisation et l'accessibilité de la culture

- 1% du budget québécois pour la culture
- Politique culturelle
- Présence équitable dans la promotion culturelle et artistique des femmes
- Promotion et diffusion des produits culturels des femmes

Reconnaître la langue française comme langue d'expression commune

Constituer une coalition nationale dans le respect et reconnaissance de pluralité/pluralisme

- Comité national représentatif de tous les groupes de femmes
- Intervention politique et offre de services
- Accueil à la pluralité et au pluralisme culturel
- Veille médiatique étroite pour renverser les valeurs en cours
- Mise sur pied d'un réseau de femmes artistes

Clarifier les objectifs d'alliance et les moyens stratégiques

- Développement d'alliances plus étroites avec des groupes de femmes de toutes origines contre la pauvreté, avec les hommes selon les conditions des femmes, avec les femmes d'ailleurs
- Éducation et sensibilisation sur la réalité des femmes d'ici et d'ailleurs

Bilan des grandes actions collectives du mouvement des femmes des 20 dernières années : la Marche du pain et des roses ainsi que les trois éditions de la Marche mondiale des femmes

1995 : Marche du pain et des roses

En 1995, la Fédération des femmes du Québec coordonnait une première grande marche québécoise féministe : la Marche " Du pain et des roses ". Pendant dix jours, du 26 mai au 4 juin, 850 femmes marchent 200 km vers le Parlement à Québec pour faire reculer la pauvreté des femmes. Le 4 juin, 15 000 personnes accueillent les marcheuses. Elles portent 9 revendications :

Revendications	Résultats
La mise en œuvre d'un programme d'infrastructures sociales	Contribution de 225 millions de dollars sur 5 ans pour l'économie sociale ainsi que la mise sur pied d'un comité d'orientation provincial, formé majoritairement de représentantes de groupes de femmes, pour conseiller le gouvernement. Cinq ans plus tard, on parle plutôt d'économie sociale que d'un programme d'infrastructures sociales. Ceci représente certainement le gain le plus controversé.
La hausse du salaire minimum	Le salaire minimum a été augmenté de 0,45 \$, la plus importante hausse du salaire minimum depuis plusieurs années. Le taux général du salaire minimum est passé de 6 \$ à 6,45 \$ l'heure. C'était quand même trop peu et décevant. Nous demandions 8.50 \$ l'heure.
La création de programmes d'insertion ou de réinsertion à l'emploi	---

1995 : Marche du pain et des roses

Revendications	Résultats
L'accès à des programmes de formation	---
Le gel des frais de scolarité et l'augmentation des bourses aux étudiantes et étudiants	---
L'adoption d'une loi sur l'équité salariale	Adoptée en 1996 à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, la Loi sur l'équité salariale s'inscrit dans le prolongement du droit fondamental à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle met en œuvre le droit à un salaire égal pour un travail équivalent, prévu par la Charte des droits et libertés de la personne. La Loi entend éliminer la discrimination salariale systémique qui accorde un traitement salarial inéquitable aux femmes en tant que groupe social parce que l'on estime que la valeur de leur travail est moindre. (Source : Louise Marchand, présidente, Commission de l'équité salariale, 2009.)
La réduction de la période de parrainage par leur mari pour les femmes immigrantes	La durée du parrainage conjugal passe de 10 à 3 ans L'amélioration de l'accès aux programmes sociaux pour les femmes immigrantes victimes de violence conjugale et familiale
La mise en place d'un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source	Le 16 mai 1995, quelques semaines avant le départ de la Marche, résultat du travail acharné des groupes de femmes pendant dix ans, l'Assemblée nationale adoptait la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires. Par cette décision, le gouvernement créait le Programme de perception des pensions alimentaires. La Loi est entrée partiellement en vigueur le 1er décembre 1995. Elle s'applique dans son ensemble depuis le 16 mai 1996.
La création de logements sociaux	---

2000 : première édition de la Marche mondiale des femmes

C'est pendant la Marche " Du pain et des roses " que l'idée d'entreprendre une Marche mondiale des femmes pour marquer le début du XXI^e siècle a germé dans l'imaginaire de militantes québécoises et de déléguées de plusieurs pays du Sud venues marcher avec les Québécoises. Inspirée par la réussite de cette formidable mobilisation, la FFQ elle l'idée lors du Forum mondial des ONG, forum parallèle de la IV^e Conférence mondiale de l'ONU se tenant à Beijing en Chine en 1995.

Mondialisation, désengagement de l'État, montée de la droite, des fondamentalismes et de l'antiféminisme, c'est dans ce contexte mondial, dont les échos résonnaient jusqu'au Québec, qu'est née la Marche mondiale des femmes. Dans une telle conjoncture, la nécessité de poursuivre nos luttes avec les femmes du monde s'est avérée un enjeu fondamental. À la mondialisation des marchés, nous allions opposer la mondialisation de nos solidarités!

Du 9 au 14 octobre 2000, plus de 40,000 femmes et hommes, dont une très grande majorité de femmes, ont participé à des marches locales, régionales ou au rassemblement montréalais du 14 octobre, la plus grosse manifestation féministe jamais tenue au Québec!

Au Québec, nous marcherons, dans toutes les régions du Québec, pour soutenir 21 revendications, structurées en quatre blocs distincts :

Revendications

Instaurer des programmes pour lutter contre la pauvreté et la violence (campagne d'éducation pour contrer la violence, accès à des ressources pour les femmes victimes de violence, financement des groupes des communautés culturelles, accès aux études, à des cours de français pour les néo-Québécoises, mise en place d'un grand chantier de logement social)

Redistribuer la richesse pour améliorer les conditions de vie (imposition fiscale progressive, régime universel d'allocations familiales, barème plancher d'aide sociale, augmentation du salaire minimum, améliorer le régime des rentes du Québec)

Éliminer la discrimination envers toutes les femmes (lutte contre les discriminations vécues par les lesbiennes, accès à des services pour les femmes des communautés culturelles, autochtones, handicapées, lutte contre la violence à l'égard des " travailleuses " du sexe).

Établir des lois pour le respect des droits des femmes (adoption d'une loi-cadre contre la pauvreté, amendements aux normes du travail, protection des aides familiales, révision des lois ayant trait à la violence, réduction du temps de parrainage de 10 ans à 3 ans).

Résultats

La réponse à nos revendications a été décevante. Nous avons obtenu quelques gains mitigés particulièrement pour lutter contre la violence à l'égard des femmes. Le gouvernement s'engage à arrimer la politique familiale avec l'ensemble des politiques sociales, mais n'accorde aucune augmentation des allocations familiales, pas même pour les familles pauvres. On annonce un projet de loi sur l'accès à l'égalité qui est un pas dans la bonne direction, mais qui ne reconnaît pas l'existence de problèmes spécifiques des femmes racisées, autochtones et handicapées.

L'augmentation de dix sous du salaire minimum a été reçue comme une gifle. Et c'est 2 ans plus tard que nous obtenions l'adoption d'une loi-cadre pour contrer la pauvreté, soit le 13 décembre 2002, alors que le gouvernement du Québec adoptait la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous aussi avons marché pour revendiquer l'élimination de la discrimination à l'égard des lesbiennes dans les lois, règlements, politiques et services. La mobilisation s'est maintenue, sans relâche, avec tous les groupes de défense des droits des lesbiennes et des gais. En juin 2002, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation. Ainsi sont reconnus les conjointes de même sexe et le droit à la parentalité pour les lesbiennes. Une grande victoire! Le mariage homosexuel est légalisé à travers le Canada depuis l'adoption de la Loi sur le mariage civil en juillet 2005.

2005 : seconde édition de la Marche mondiale des femmes

Adoptée le 10 décembre 2004 au Rwanda, la Charte mondiale des femmes présente 31 affirmations s'articulant autour des valeurs d'égalité, de liberté, de solidarité, de justice et de paix. La Charte propose de construire un monde où l'exploitation, l'oppression, l'intolérance et les exclusions n'existent plus; un monde dans lequel la diversité, les droits et libertés de toutes et de tous sont respectés.

En 2005, la Charte a traversé 56 pays et territoires. Au Québec, c'est le 7 mai que nous avons accueilli le relais. Près de 15 000 personnes se sont mobilisées! Transmise de main en main à travers une chaîne humaine de plus de 2000 femmes, la Charte mondiale des femmes pour l'humanité a été portée devant le Parlement à Québec.

Inspirées de la Charte mondiale, nous avons identifié des revendications axées sur les 5 valeurs portées par la Marche mondiale des femmes :

L'égalité, par une politique globale en matière de condition féminine et le maintien du Conseil du statut de la femme et du Secrétariat à la condition féminine

La **liberté**, par une entente avec le fédéral pour protéger les femmes migrantes victimes de trafic et empêcher toute expulsion ou déportation lorsqu'elles dénoncent les abus dont elles sont victimes

La **solidarité**, à travers la couverture des besoins essentiels des personnes à l'aide sociale et aux prêts et bourses

La **justice**, avec la fin des disparités de traitement pour les travailleuses atypiques et le statut de salariée pour les personnes sur des mesures d'intégration au travail

La **paix**, à travers une grande campagne de sensibilisation et d'éducation sur dix ans contre la violence envers les femmes.

Nous avons obtenu :

* l'adoption de la Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de son plan d'action - adopté en décembre 2006 - dans laquelle on y confirme notamment : les rôles et mandats du Secrétariat à la condition féminine et du Conseil du statut de la femme;

* des mécanismes de coordination de plusieurs ministères visant l'appui aux migrantes victimes de trafic;

* la création d'un comité de travail qui a permis de comprendre les pratiques des agences de placement;

* une campagne médiatique en matière de violence conjugale qui n'abordera que la violence conjugale et s'échelonne sur trois ans. Par contre, les résultats sont nuls quant à la lutte contre la pauvreté. Notre bilan politique des actions de 2005 souligne le " déficit démocratique " du gouvernement québécois et son " manque réel de volonté " pour faire reculer la pauvreté des femmes au Québec.

2010 : troisième édition de la Marche mondiale des femmes

Du 12 au 17 octobre a lieu la troisième édition de la Marche mondiale des femmes. Des milliers de femmes se mobilisent dans toutes les régions du Québec pendant 5 jours et 10 000 personnes sont présentes à Rimouski pour le rassemblement national du 17 octobre. L'action de 2010 s'articule autour de 5 grands champs d'action :

- 1) Travail des femmes : Autonomie économique des femmes - Mesures urgentes de lutte contre la pauvreté,
- 2) Bien commun et accès aux ressources,
- 3) Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes,
- 4) Paix et démilitarisation et
- 5) Droits des femmes autochtones.

Revendications	Résultats
<p>Bien commun et accès aux ressources : la fin de la privatisation des services publics et du bien commun (santé, éducation, eau, énergie éolienne) et nous nous opposons à toute augmentation des tarifs de ces services.</p> <p>Plus spécifiquement, .</p> <ul style="list-style-type: none"> * L'arrêt immédiat de toute facturation de produits et services médicaux relative aux diagnostics, aux examens, aux soins et aux traitements dans les cabinets de médecins et dans les établissements de santé qu'ils soient publics ou privés, et ce, pour toutes et tous, y compris pour les personnes nouvelles immigrées et migrantes. * L'arrêt et l'interdiction de mettre en place toute nouvelle participation du privé au financement et à la prestation de services publics de santé. Nous voulons des services publics de qualité assurés par l'État en tant que garant des droits universels. * L'arrêt immédiat des frais exigés aux parents pour les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire ainsi que le gel des frais de scolarité au collégial et à l'université. * Un régime de prêts et bourses qui permettent une couverture adéquate des frais de subsistance et la fin de la comptabilisation des pensions alimentaires pour enfants dans les revenus des parents-étudiants. * De mettre en place des modalités permettant, à terme, la fin du financement public des écoles privées, en favorisant l'intégration progressive des écoles privées au système public d'éducation, dans le plein respect du personnel impliqué * Que l'Assemblée nationale du Québec interpelle le gouvernement canadien afin qu'il reconnaisse que l'eau est un droit fondamental qui doit être exclu de l'ALÉNA. * La nationalisation de l'énergie éolienne. 	<p>Inclure les chirurgies esthétiques ou le psychanalyse ou autres services non-essentiels coûterait trop cher à l'État. Nous n'avons jamais demandé une couverture pour les soins esthétiques. C'est de la mauvaise fois de s'y référer. Ce sont les services essentiels qui font l'objet d'une facturation de plus en plus importante. Ce qui porte atteinte à l'accessibilité du système. De plus, le gouvernement s'entête à imposer une taxe santé sans chercher à contrôler l'explosion des coûts des médicaments ou augmenter les revenus de l'État par une fiscalité plus progressive. Le gouvernement n'utilise le privé que de façon ponctuelle pour maintenir l'accessibilité des services. L'État a l'intention de maintenir et de renforcer le système public de santé et de services sociaux. Avec une telle réponse, on trompe la population. Le gouvernement est en train de privatiser le système alors qu'il dit le faire de façon temporaire.</p> <p>Statu quo.</p> <p>Tel qu'annoncé au moment du budget Bachand, les frais de scolarité seront haussés.</p> <p>Le gouvernement réitère son intention d'indexer les montants des prêts et bourses. Il annonce aussi la bonification de l'exemption prévue pour 2011-12 pour les pensions alimentaires. Cette mesure était déjà annoncée avant la MMF. Cela coûterait trop cher à l'État et le gouvernement est d'accord avec le libre choix pour les parents.</p> <p>Les premiers ministres des provinces et des territoires ont adopté une charte de l'eau. Par ce texte, les signataires s'entendent sur la nécessité de travailler ensemble, notamment pour renforcer la conservation et la qualité de l'eau. Ils s'engagent aussi à adopter toute mesure opportune pouvant répondre à cet objectif.</p> <p>Sans un changement à l'ALENA, les compagnies étrangères pourraient invoquer des articles de l'ALENA pour venir chercher de l'eau au Québec. Lorsque le gouvernement du Canada s'est abstenu, à l'ONU, de reconnaître le droit à l'eau, le Québec n'a rien dit. Le gouvernement privilégie le secteur privé et les règles actuelles favorisent des retombées économiques pour les communautés.</p>

Revendications	Résultats
<p>Travail des femmes : Autonomie économique des femmes - Mesures urgentes de lutte contre la pauvreté</p> <p>* l'augmentation du salaire minimum à 10,69 \$ l'heure, afin que les personnes rémunérées au salaire minimum qui travaillent 40 heures par semaine aient un revenu annuel équivalent au seuil de faible revenu avant impôt établi par Statistique Canada pour une personne seule.</p> <p>* l'abolition des catégories à l'aide sociale (" apte et inapte à l'emploi "), pour lutter contre les préjugés et pour garantir à toute personne un revenu minimal qui assure la couverture des besoins vitaux dans le respect de sa dignité. Ce montant devra faire l'objet d'une indexation annuelle automatique.</p>	<p>Le gouvernement avait déjà annoncé qu'il réviserait le salaire minimum annuellement et qu'il y a eu des augmentations régulièrement depuis 2003. Il ajoute qu'il préfère utiliser le panier de consommation à la place du seuil de faible revenu comme mesure de calcul.</p> <p>Refus du gouvernement d'abolir les catégories à l'aide sociale, car il faut préserver l'incitation au travail et reconnaître l'existence, pour certaines personnes, de limitations fonctionnelles.</p>
<p>Violence envers les femmes comme outil de contrôle du corps des femmes :</p> <p>que le gouvernement du Québec mette en place des mesures concrètes pour prévenir et lutter contre les violences envers les femmes, notamment l'hypersexualisation et la marchandisation du corps des femmes, en commençant par légiférer en matière *de pratique publicitaire ;</p> <p>*mettre en place des cours spécifiques d'éducation à la sexualité dans une perspective de rapports égalitaires et non sexistes.</p> <p>que le gouvernement du Canada garantisse le droit inaliénable des femmes de décider d'avoir ou non des enfants, ce qui implique le maintien et la consolidation des services d'avortement gratuits offerts par les réseaux publics et communautaires et le développement de nouveaux services publics dans les zones peu desservies.</p>	<p>Une recherche pour cerner la problématique de la publicité sexiste. L'examen, par le ministère, des mécanismes d'autoréglementation de l'industrie actuellement en place, afin de vérifier leur fonctionnement, leur efficacité et les voies d'amélioration possibles. C'est une porte ouverte très modeste de la part du gouvernement alors qu'il reconnaît clairement les problèmes majeurs que représentent les stéréotypes sexistes et sexuels.</p> <p>Le gouvernement envisage d'introduire des séances d'éducation sexuelle obligatoires au primaire et au secondaire durant l'année scolaire.</p> <p>L'accès rapide et sécuritaire à des services d'avortement gratuits est déjà largement acquis et n'est pas remis en question.</p>
<p>Paix et démilitarisation :</p> <p>*que le gouvernement du Québec interdise le recrutement militaire dans tous les établissements d'enseignement du Québec</p> <p>*que le gouvernement du Canada retire immédiatement ses troupes de l'Afghanistan.</p>	<p>La ministre de la Condition féminine dit publiquement qu'une carrière dans l'armée est une carrière comme une autre et que cette responsabilité relève du gouvernement fédéral dont la Loi sur la Défense nationale prévoit une amende pour toute personne qui entrave le recrutement des Forces canadiennes.</p> <p>Aucune réponse.</p>
<p>Droits des femmes autochtones : -</p> <p>que le Canada signe la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et mette en œuvre les droits qui y sont concrets avec une attention particulière sur les droits des femmes et des enfants.s.</p>	<p>Le gouvernement est en faveur de l'adoption de la Déclaration, mais avec réserves et conditions. Le Canada et le Québec adhèrent à la Déclaration universelle des droits de l'homme, sans conditions. Pourquoi le double standard pour les droits des peuples autochtones?</p>

Trame de prise de notes

BLOC 1 IDENTIFICATION

DATE DE L'ANIMATION: _____

NOMBRE DE PARTICIPANTES: _____

NOM DU GROUPE: _____

COORDONNÉES DU GROUPE : _____

PERSONNE CONTACT : _____

ATELIER 101

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'HISTOIRE À AJOUTER (INDIQUEZ ANNÉE ET NIVEAU)

1- _____

2- _____

3- _____

4- _____

5- _____

6- _____

7- _____

8- _____

SUITE ATELIER 101

1- ENJEUX ÉMERGENTS

NIVEAU(X) CONCERNÉ(S): _____

AVANCÉE OU REcul ? : _____

2- ENJEUX ÉMERGENTS

NIVEAU(X) CONCERNÉ(S): _____

AVANCÉE OU REcul ? : _____

3- ENJEUX ÉMERGENTS

NIVEAU(X) CONCERNÉ(S): _____

AVANCÉE OU REcul ? : _____

GLOBALEMENT, L'HISTOIRE EST-ELLE SURTOUT FAITE D'AVANCÉES OU DE REculS ?

CONSTATS GLOBAUX QUE L'ON PEUT TIRER

ATELIER 102

DÉCLENCHEURS DE L'ENGAGEMENT FÉMINISTE

ÉVÉNEMENTS DÉCEVANTS OU DÉMOBILISANTS

ÉLÉMENTS PRÉSENTS SUR LA LIGNE DU TEMPS DONT ON CONTESTE LA PERTINENCE

LIENS QUE L'ON FAIT ENTRE LES DIVERS ÉLÉMENTS DES DIVERS NIVEAUX

CONSTATS GLOBAUX TIRÉS

AUTRES COMMENTAIRES OU OBSERVATIONS

ATELIER 103

ACQUIS DU MOUVEMENT

RECULS DU MOUVEMENT

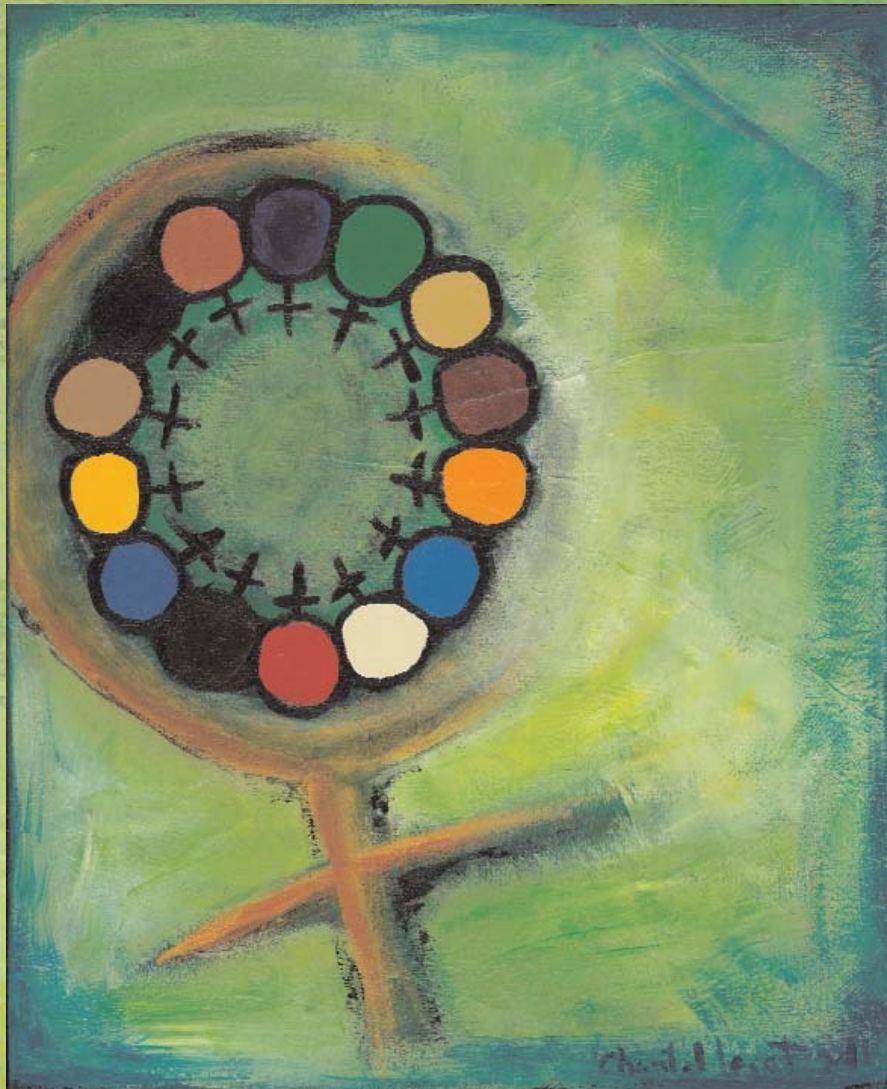
REMOUS DANS LE MOUVEMENT

ÉLANS POUR LE MOUVEMENT

ENJEUX OU SUJETS INVISIBILISÉS ET OUBLIÉS

OCCASIONS MANQUÉES OU PROJETS INACHEVÉS

AUTRES OBSERVATIONS OU COMMENTAIRES



**États généraux de l'action et de l'analyse féministes
2012**